

Projet

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

À être adoptée par

Conseil Régional de Concertation et de Développement
du Centre-du-Québec (CRCDCQ)

Projet réalisée par

Comité « équité en condition féminine » soutenu par la
Table de concertation du mouvement des femmes
Centre-du-Québec (TCMFCQ)

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Depuis la création de la
nouvelle région
administrative

La participation active des groupes de femmes dans la mise en place de la région centricoise a été déterminante dans le développement régional en plus de l'avoir marqué. L'Entente de collaboration en condition féminine témoigne de cette participation.

La prise en compte de la réalité et des intérêts des femmes centricoises par le CRCDCQ est inscrite, noir sur blanc dans l'Entente cadre de développement, et elle vise l'amélioration du niveau de vie et des conditions de vie.

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Composition du comité

En plus des membres du comité « équité en condition féminine », les membres de la Table sectorielle inter MRC « femmes » auront, elles aussi, été consultées sur le projet de Politique d'équité en condition féminine.

Normand Bélisle
Conseiller régional, MDÉR

Michèle Doucet
Agente de développement, CRCDCQ

Francyne Ducharme
Coordonnatrice, TCMFCQ

Jacinthe Jean
Vice-présidente, CRCDCQ

Nancy Annie Léveillé
Agente de projet, TCMFCQ

Ginette Voyer
Responsable régionale, CSF 04 et 17

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Table des matières

Messages : CRCDCQ, TCMFCQ, gouvernement, CSF, ...

Remerciements

Introduction

Chapitre 1 : Le contexte d'intervention en matière de condition féminine au Centre-du-Québec

1.1. Une politique nationale en condition féminine et une 5^e orientation

1.2. L'Entente cadre de développement et la Planification stratégique régionale en condition féminine

1.3. L'Entente de collaboration en condition féminine

Chapitre 2 : La politique d'équité en condition féminine du CRCDCQ

2.1. Un portrait de la situation socioéconomique et politique des femmes

2.2. Des définitions et des expériences en condition féminine

2.3. Des obstacles à la participation des femmes au développement

2.4. Les buts, les objectifs et les principes de la politique d'équité

2.5. Les mesures de soutien à la participation des femmes au CRCDCQ

2.6. Les responsabilités et les obligations du CRCDCQ

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 1

Le contexte d'intervention en matière de condition féminine au Centre-du-Québec

En attente de positionnement de la part du gouvernement québécois

La Planification stratégique sera transférée à la CRÉ du Centre-du-Québec

L'Entente de collaboration en condition féminine en cours de réalisation témoigne déjà de plusieurs actions : observatoire en condition féminine, formation aux femmes entrepreneures, portrait des administratrices, ...

1.1. Une politique nationale en condition féminine et une 5^e orientation

1.2. L'Entente cadre de développement et la Planification stratégique régionale en condition féminine

1.3. L'Entente de collaboration en condition féminine

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 2

La politique d'équité en condition féminine du CRCDCQ

À compléter

2.1. Un portrait de la situation socio-économique et politique des femmes

À compléter

2.2. Des définitions et des expériences en condition féminine

À valider et à bonifier

2.3. Des obstacles à la participation des femmes au développement

- Les affrontements directs que suppose le débat politique...
- La gratification qu'apporte la politique ne répond peut-être pas aux attentes d'un aussi grand nombre de femmes que d'hommes...
- Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des emplois, par conséquent, elles ont moins l'occasion de faire valoir leur capacité de gestion...
- L'autonomie financière des femmes n'est pas encore atteinte...
- La difficile conciliation famille/travail/engagement...

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 2 (suite)

2.4. *Les buts, les objectifs et les principes de la politique d'équité*

À valider et à bonifier

Principes

- Égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Recherche de justice sociale
- Pleine participation des femmes dans les instances de développement local et régional
- Reconnaissance de l'apport des femmes dans le développement local et régional

À valider et à bonifier

Objectifs

- Faire valoir la conception du développement des femmes, soit celle du développement global
- Permettre la prise en compte de la réalité et des intérêts des femmes
- Favoriser l'implication réelle des femmes dans le développement
- Diminuer les obstacles à l'engagement des femmes dans le développement
- Maintenir et accroître la représentativité des femmes dans les instances de développement local et régional, notamment celle du CRCDCQ

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 2 (suite)

À bonifier, valider et à ajuster avec la future CRÉCQ.

Aussi pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cette politique, il est recommandé qu'un Comité « femmes et développement régional » soit mis sur pied au sein de la future CRÉCQ.

2.5. Les mesures de soutien à la participation des femmes

Mesures d'encouragement à la participation équitable des femmes

➤ Maintenir et appliquer les procédures de désignation des représentantes des Tables sectorielles inter MRC (au moins une femme sur trois) et d'assignation de déléguées des Tables sectorielles inter MRC (une femme et un homme) à l'Assemblée générale des membres du CRCDCQ

➤ Adopter une formule d'alternance de présidence ou de coprésidence homme/femme dans l'ensemble de ses instances

➤ S'assurer que l'expertise en matière de condition féminine soit présente en désignant une officière du CRCDCQ du Centre-du-Québec et une professionnelle ou un professionnel responsable de la condition féminine

➤ Continuer de voir à ce qu'il y ait une représentation féminine au sein du CRCDCQ et de ses instances et, ne pas hésiter à faire appel à la Banque de candidates de la TCMF Centre-du-Québec afin d'identifier des candidatures féminines

➤ Maintenir, voire même officialiser, les pratiques et les facilités relatives à la triple conciliation famille/travail/engagement : remboursement des frais de gardiennage aux membres, autres facilité

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 2 (suite)

2.5. *Les mesures de soutien à la participation des femmes (suite)*

À valider et à bonifier

Mesures assurant la prise en compte de la réalité et des intérêts des femmes

Évaluer et ajuster, en amont, l'effet des politiques, des programmes, des fonds, des ententes spécifiques ou de toute autre mesure de développement pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes

Recourir à la TCMF Centre-du-Québec et au CSF pour toute question nécessitant un avis en matière de condition féminine

Former les professionnelles et professionnels ainsi que les membres du CRCDCQ sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) en vue d'intégrer cette approche aux pratiques de développement local et régional

En partenariat avec les signataires de l'Entente de collaboration en condition féminine, produire, analyser, consulter et utiliser les données sexuées de l'Observatoire en condition féminine du Centre-du-Québec

Voir à la féminisation des écrits du CRCDCQ par l'ajustement de règles et de stratégies de rédaction

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Chapitre 2 (suite)

À valider et à bonifier

2.6. Les responsabilités et les obligations du CRCDCQ

- S'assurer que les grands objectifs nationaux en condition féminine se reflètent dans l'organisation
- Continuer d'éviter d'introduire des biais discriminatoires à l'égard des femmes dans les choix de développement
- Mettre en œuvre les mesures contenues dans la présente Politique d'équité en condition féminine
- Mettre en place toute autre mesure qu'il juge utile et pertinente
- Suivre et évaluer annuellement l'accomplissement des mesures
- Saisir les occasions permettant de promouvoir la politique d'équité en condition féminine
- Insérer les éléments de la Politique d'équité en condition féminine à l'intérieur des pratiques et des outils de gestion et d'administration du CRCDCQ du Centre-du-Québec

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Conclusion

« Si vous ne vous occupez pas de politique, la politique, elle, s'occupera de vous ! »

Adage tiré du document « *Les femmes et le développement local et régional* » produit par le Conseil du statut de la femme.

Politique d'équité en condition féminine au Centre-du-Québec

Mille mercis !!!

... Aux membres du CRCDCQ !!!

... À toutes ces personnes qui se sont engagées dans cette aventure :

Jacinthe Jean, Francyne Ducharme, Nancy Annie Léveillé, Ginette Voyer, Normand Bélisle, Céline Girard, Louise Lauzière, Claude-Henri Léveillé, Johanne Paris, Diane Lavallée, Gaétan Désilets, Lorraine St-Cyr, Vincent Bourassa, Pierre Robert, ...

